SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 MAI 2013, À 20 H, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU 1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

PRÉSENTS: MM. Yves Coulombe, maire

Sylvain Delisle, conseiller Gaétan Gagnon, conseiller Louis Gosselin, conseiller Julien Milot, conseiller Mme Josée Côté, conseillère

Debbie Deslauriers, conseillère

ABSENTS:

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2013
- 4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
- 5. Rapport des membres du conseil
- 6. Résolution objet : autorisation pour le maire et la directrice générale à signer l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs
- 7. Résolution objet : octroi du contrat de balayage mécanique
- 8. Résolution objet : renouvellement du contrat pour bibliothèques affiliées
- 9. Résolution objet : émission d'une carte de crédit au nom de la directrice générale et du contremaître aux travaux publics
- 10. Résolution objet : octroi d'un contrat à madame France Thibault, ingénieure.
- 11. Dépôt des états comparatifs de revenus et de dépenses tel que prévu à l'article 176.4 du Code Municipal
- 12. Résolution: Nomination de Yves Coulombe comme administrateur au Parc Maritime

Correspondance

Divers:

- 13. Période de questions
- 14. Comptes à payer
- 15. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Michelle Moisan fait fonction de secrétaire.

RÉSOLUTION NO: 399-13

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par **Sylvain Delisle, appuyé** par **Louis Gosselin** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

RÉSOLUTION NO: 400 -13

3. <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> ORDINAIRE TENUE LE 2 AVRIL 2013

Il est **proposé** par **Louis Gosselin**, **appuyé** par **Sylvain Delisle** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue **2 avril 2013**, tel que rédigé.

4. <u>RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.</u>

Nombre de permis pour le mois d'avril 2013 : 15 Coût des travaux 389 500 \$

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

RÉSOLUTION NO: 401-13

6. <u>RÉSOLUTION AUTORISANT LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER L'ENTENTE INTER MUNICIPALE RELATIVE AU STATUT DES INSPECTEURS</u>

Attendu que le conseil municipal de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs

Attendu que cette nouvelle entente remplace et abroge toute autre entente portant sur le même objet.

Il est proposé par Louis Gosselin, appuyé par Debbie Deslauriers et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs.

RÉSOLUTION NO: 402-13

7. <u>RÉSOLUTION – OBJET : OCTROI DU CONTRAT DE BALAYAGE MÉCANIQUE</u>

Suite à l'ouverture des soumissions, celles-ci se détaillent comme suit :

Charles Trudel inc. 2 120,00 \$ + taxes Pierre Dupont 2 250,00 \$ Fertilisation Orléans 2 595,00 \$ + taxes

Tous les soumissionnaires ont fourni une preuve d'assurance responsabilité.

Il est proposé par **Sylvain Delisle**, appuyé par **Julien Milot** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le contrat de balayage mécanique à Charles Trudel inc.

RÉSOLUTION NO: 403-13

8. <u>RÉSOLUTION - OBJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT</u> POUR BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES

Il est proposé par Debbie Deslauriers, appuyé par Sylvain Delisle et résolu à

l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le contrat pour bibliothèques affiliées avec le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et d'autoriser Mme Michelle Moisan, directrice générale, et le maire Yves Coulombe à signer le contrat.

RÉSOLUTION NO: 404-13

9. <u>RÉSOLUTION -OBJET : ÉMISSION D'UNE CARTE DE</u> <u>CRÉDIT VISA AU NOM DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU</u> <u>CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS</u>

Il est **proposé** par **Gaétan Gagnon**, **appuyé** par **Josée Côté** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à faire une demande pour une carte de crédit VISA au nom de Michelle Moisan et une au nom de Christian Plante, en remplacement de la présente carte au nom de Marc Toulouse.

RÉSOLUTION NO: 405-13

10. <u>RÉSOLUTION: OCTROI D'UN CONTRAT À MADAME FRANCE THIBAULT, INGÉNIEURE</u>.

Il est **proposé** par **Louis Gosselin**, **appuyé** par **Gaétan Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un contrat de consultation à Madame France Thibault d'une valeur de 2500 \$ pour un maximum de 35 heures, dans le cadre de la préparation de l'appel d'offres pour services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'assainissement des eaux et réfection du chemin Royal.

11. <u>DÉPOT DES ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DE DÉPENSES TEL QUE PRÉVU À L'ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL</u>

Madame Michelle Moisan, directrice générale, a déposé les états comparatifs de revenus et de dépenses ainsi qu'une balance de vérification au 30 avril 2013.

RÉSOLUTION NO: 406-13

12. <u>RÉSOLUTION: NOMINATION DE YVES COULOMBE</u> <u>COMME REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE CONSEIL</u> <u>D'ADMINISTRATION DU PARC MARITIME</u>

Il est **proposé** par **Julien Milot**, **appuyé** par **Gaétan Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que M. Yves Coulombe, maire, soit nommé représentant de la Municipalité sur le Conseil d'administration du Parc Maritime.

CORRESPONDANCE

DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions des personnes présentes à la séance.

RÉSOLUTION NO: 407-13

14. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par **Sylvain Delisle**, **appuyé** par **Julien Milot** et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **223 944,18** \$ pour le mois d'avril 2013 et que le maire ou le pro-maire ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro 407 -13.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NO: 408-13

15. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par **Julien Milot** et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à **9** h.

MICHELLE MOISAN DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE MAIRE